

# HAUTES TERRES COMMUNAUTÉ RECRUTE

## Un.e agent instructeur des autorisations d'urbanisme

Hautes Terres Communauté est une communauté de communes dynamique, au cœur des Volcans d'Auvergne. Elle profite, avec les 39 communes qui la composent, d'une situation rurale et montagnarde, au Nord-Est du Cantal.

L'intercommunalité s'engage à promouvoir le développement harmonieux et durable de son territoire. Elle incarne ainsi l'esprit de coopération et de solidarité entre les communes qui la composent, favorisant une gestion concertée et efficace des ressources et des projets communs.

Riche d'une équipe de près de 70 agents, la collectivité œuvre activement pour le bien vivre des 11 250 habitants en matière de services publics, d'aménagement du territoire et de dynamisation économique.

Hautes Terres Communauté est en cours de finalisation de son plan local d'urbanisme intercommunal et propose aux mairies un service d'instruction des autorisations d'urbanisme, mutualisé avec Saint-Flour Communauté.

« Le Cantal accompagne les futurs habitants dans leur projet de changement de vie. En vous inscrivant sur <https://demarches.cantal.fr>, un interlocuteur unique pourra répondre à toutes vos questions ! »

### Cadre d'emploi

Adjoint administratif  
Contractuel ou fonctionnaire  
Cat C

### Temps de travail

Temps complet 35h hebdo (sur 5 ou 4.5 jours)  
ou 70h bi hebdo  
Si CDD durée 36 mois reconductibles

### Poste

A pourvoir le 01/04/2026  
Basé à Saint-Flour et à Murat (15)  
Permis B exigé.  
Déplacements possibles à l'échelle  
intercommunale (véhicule de service)

### Rémunération

Selon expérience, basée sur la grille indiciaire  
de catégorie C de la FPT filière administrative

## Conditions d'exercice et avantages

Disponibilité très ponctuelle en soirée en cas de réunions  
Télétravail possible 1 jour / semaine.

Véhicule de service

Ordinateur portable (Office 365), téléphone portable professionnel

Adhésion CNAS / Participation à la mutuelle santé, à la prévoyance (selon

délibérations) / Accès gratuit à la saison culturelle de Hautes Terres Communauté.

## Contexte et positionnement du poste

Placé(e) sous l'autorité de la responsable de pôle planification et transition écologique de Hautes Terres Communauté.

Vous travaillerez en collaboration avec l'ensemble du service instructeurs mutualisé avec Saint-Flour Communauté.

Au sein de ce service mutualisé, vous serez deux agents dédiés à l'instruction des autorisations d'urbanisme sur Hautes Terres Communauté.

Votre mission sera résolument tournée vers l'appui aux 39 communes de Hautes Terres Communauté, en particulier :

- accompagner les maires dans l'exercice du droit des sols,
- être un relais technique et un soutien pour les secrétaires de mairies,
- fluidifier les échanges entre élus, services des collectivités, usagers et partenaires.

## Missions principales et Activités

- **Instruire les autorisations du droit des sols (certificat d'urbanisme, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, déclarations préalables)**
- **Accompagner les personnels communaux**
- **Accompagner les usagers et professionnels**
- **Participer au fonctionnement du service instructeur et du pôle planification et transition écologique**

## Profil recherché

Une expérience en instruction des autorisations d'urbanisme serait appréciée.

Vous ne disposez pas d'expérience dans ce domaine mais vous êtes curieux et vous souhaitez vous investir dans le métier d'instructeur des autorisations d'urbanisme sur un territoire rural.

Vous serez accompagné par les membres de l'équipe et bénéficierez de formations adaptées.

### Vos compétences :

- ✓ Avoir des connaissances en matière technique ou juridique en urbanisme est apprécié
- ✓ Maîtriser la lecture de plans et pièces techniques, administratives et juridiques
- ✓ Détenir des notions en bâtiment, génie civil, voirie et réseaux divers est apprécié
- ✓ Faire preuve d'excellentes capacités rédactionnelles
- ✓ Connaître le fonctionnement des collectivités locales

### Vos aptitudes :

- ✓ Faire preuve d'autonomie, de respect des procédures et des délais
- ✓ Être rigoureux, méthodique et organisé
- ✓ Avoir un excellent relationnel et le sens de l'écoute
- ✓ Savoir prendre des initiatives
- ✓ Apprécier le travail en équipe

## Rejoignez l'équipe de Hautes Terres Communauté

Adressez votre CV et lettre de motivation à l'attention de

Monsieur le Président de Hautes Terres Communauté

4 rue Faubourg Notre Dame – 15300 Murat

Par mail à [vchassang@hautesterres.fr](mailto:vchassang@hautesterres.fr) (CV et LM dans un seul fichier PDF)

**Date limite de candidature : 20/02/2026**